DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DE MAURICE

45ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

(22 JANVIER- 02 FEVRIER 2024)

S.E.M. Paul Empole Losoko Efambe

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo souhaite la bienvenue à la délégation de la République de Maurice et la remercie de la présentation de son rapport national au titre du quatrième cycle de l’EPU.

Elle la félicite pour avoir promulgué la loi de 2020 relative notamment à l’enfance, au tribunal pour enfants ainsi qu’au registre des agresseurs sexuels d’enfants. De même pour avoir promulgué la loi de 2023 relative à la gestion des déchets et à la récupération des ressources.

A ce sujet, ma délégation recommande à la délégation de Maurice ce qui suit :

* Finaliser la ratification de la Charte africaine des droits de l’homme et des peuples relatif aux droits des personnes âgées en Afrique signé en mai 2021 ;
* Finaliser l’adoption du projet de loi relative à la protection et au bien-être des personnes handicapées.

Enfin, ma délégation souhaite plein succès à la délégation de la République de Maurice dans la conduite de son examen périodique universel.

Je vous remercie, Monsieur le Président.